

Paris a consacré 30M€ à l'aide aux réfugiés depuis 2015

Depuis 2015, Paris a consacré plus de 30M€ à l'aide aux réfugiés. Ces fonds ont permis de financer des maraudes, des distributions alimentaires, des aides sociales et médicales, ainsi que la création de 2 500 places supplémentaires d'hébergement d'urgence. Grâce à ces mesures, qui sont venues compléter les dispositifs de l'Etat, plusieurs dizaines de campements de rue ont été évités dans la capitale, dans l'intérêt des réfugiés et des Parisiens.

[> Téléchargez la note qui détaille l'action de Paris depuis 3 ans](#)

Alors qu'une nouvelle opération de mise à l'abri sera bientôt conduite pour venir en aide aux personnes présentes sur trois campements parisiens – porte de La Villette, porte de La Chapelle et abords du Canal Saint-Martin – la Ville de Paris réaffirme sa volonté de soutenir le gouvernement pour qu'il respecte ses obligations légales en matière d'accueil des réfugiés.

En effet, si la loi stipule que la prise en charge des réfugiés et le maintien de l'ordre public relèvent pleinement de la compétence de l'Etat, Anne Hidalgo et son équipe ont fait le choix depuis trois ans d'aller au-delà des compétences communales, en soutenant les gouvernements successifs pour qu'ils garantissent un accueil digne des femmes, des enfants et des hommes qui viennent chercher refuge en France en raison de la guerre ou de la misère dans leur pays.

Pour les élus parisiens, il s'agit de répondre au nécessaire devoir de solidarité et de respecter la tradition d'accueil de la capitale française, tout en maintenant l'ordre public dans les quartiers, dans un contexte où l'Europe est confrontée à la plus importante crise migratoire depuis la seconde guerre mondiale.

Une politique cohérente et pragmatique

Depuis 2015, Paris a consacré 30M€ à l'aide aux réfugiés, en plus des 80M€ par an qu'elle consacre chaque année à l'aide aux mineurs étrangers isolés qui relèvent de sa compétence départementale. Ces fonds ont permis de financer des dizaines d'actions très concrètes conduites par les agents municipaux et les associations : de l'emblématique centre d'accueil humanitaire de la porte de La Chapelle – qui a permis d'aider plus de 40 000 réfugiés – à la

création de 2 500 places d'hébergement d'urgence supplémentaire, en passant par le renforcement des maraudes de travailleurs sociaux qui sillonnent les rues de la capitale, par l'organisation de distributions alimentaires ou encore par la tenue de consultations médicales.

Au-delà de ces aides d'urgence, Paris a également travaillé avec les associations à la mise en place de dispositifs durables d'intégration : cours de langue française, accès à l'emploi et à la formation, participation des réfugiés à la vie et à l'animation des quartiers notamment par des événements culturels, etc. La Ville de Paris s'est ainsi mobilisée, de façon cohérente et pragmatique, du premier accueil des réfugiés dans la capitale jusqu'à leur intégration durable dans la société parisienne.

> [Téléchargez la note qui détaille l'action de Paris depuis 3 ans](#)

Contact presse : presse@paris.fr / 01 42 76 49 61